

Partie 1 : Mobilisation de connaissances

1) Comment la taxation permet-elle d'agir sur la préservation de l'environnement ?

Déf° : la taxation est un prélèvement obligatoire, qui permet à l'État de prélever une partie de la richesse produite. La taxation est un des trois outils dont dispose un État pour protéger l'environnement (avec la réglementation et le marché des quotas).

Csq^{ces} : taxe → renchérissement des coûts de P° (pour les P^{rs}) ou du prix (pour les C^{rs}) → P^{rs} et C^{rs} doivent donc intégrer dans leur calcul le coût environnemental de la P° ↔ internalisation du coût des externalités négatives par les C^{rs} et/ou les P^{rs} (la taxe permet de rapprocher le coût privé du produit de son coût social) → modification des comportements vers des produits moins polluants, moins consommateurs d'énergie, fabriqués avec des matériaux plus écologiques → Baisse des atteintes à l'environnement.

Exple : écoparticipation (qui vient augmenter le prix de l'électroménager, des appareils informatiques et électroniques) → hausse du prix des appareils → renouvellement moins rapide de ces appareils → moins de gaspillages, moins d'utilisation de matières premières et d'énergie pour produire.

Exple : bonus/malus écologique qui vient augmenter le prix des automobiles qui émettent beaucoup de CO₂ (à l'achat d'une voiture neuve).

De plus, principe du double dividende : non seulement l'écotaxe permet de réduire les atteintes à l'environnement, mais en plus elle permet de dégager de nouvelles recettes pour l'État qui pourra alors investir dans la R&D (recherche de technologies propres), mener des politiques de mise en œuvre du développement durable (programme d'aide à l'isolation des habitations par ex), ou redistribuer en faveur des ménages les plus modestes (solidarité nationale).

2) Illustrez la notion de choc d'offre ?

Déf° : perturbation brutale des conditions de la production, soit en termes de capacité de production, soit en termes de coûts de production. Il peut être positif s'il y a augmentation de la production (ou baisse des prix), et négatif s'il y a au contraire diminution de la production (ou hausse des prix). Souvent le résultat d'une variation brutale de la productivité ou du prix des matières premières.

Exple : l'ouragan Katrina a constitué en 2005 un choc d'offre aux EU puisque les infrastructures pétrolières ont été mises hors service par les intempéries, ce qui a entraîné une baisse brutale de la production de pétrole brut. De plus, de nombreux sites de production ont été détruits → baisse de la P°, ralentissement de la croissance.

Exple : choc pétrolier de 1974 suite au conflit entre Israël et les pays voisins → hausse brutale du prix du baril de Brent, qui a renchéri tous les coûts de production, et donc les prix et accéléré le ralentissement économique dans les pays développés, mettant ainsi fin à la période des Trente Glorieuses.

Exple : fordisme après la Seconde Guerre mondiale (nouvelle méthode d'organisation du travail basée sur le convoyage et la standardisation des pièces) → hausse très rapide des gains de productivité → augmentation des volumes produits et baisse des prix (choc positif)

Deuxième partie : étude d'un document

- Présentation : Le document à étudier est un tableau statistique, intitulé « ménages français selon la structure familiale », regroupant des données publiées par l'INSEE pour les années 1990 et 2009. Ce document nous montre la composition de l'ensemble des ménages français : ménages composés d'une personne seule (homme et femme), couples sans enfant, couples avec enfant, famille monoparentale et ménages complexes. Chaque type de ménages est présenté en milliers et en proportion de l'ensemble des ménages.
- Lecture : En France, en 2009, selon l'INSEE, sur 100 ménages, 14 étaient composés d'un homme seul, ce qui correspond à 3,8 millions de personnes.
- Étude : On peut constater grâce à ce document que les ménages français se sont transformés au cours des dernières années. Premier constat : l'augmentation très forte des personnes seules. De 27 % des ménages en 1990 à 33,6 % en 2009, c'est-à-dire une hausse de 24 %. La hausse est d'ailleurs plus marquée pour les hommes seuls, qui voient leur nombre augmenter de 74 % (+ 1,641 millions). Deuxième constat :

l'augmentation très importante des familles monoparentales, même si celles-ci restent très minoritaires encore : leur proportion dans l'ensemble des ménages est passée de 6,8 % à 8,2 % (+21 %), et leur nombre a augmenté de 52 %. Enfin, troisième constat : la diminution du nombre de couples avec enfants (dont la part a baissé de 25 % entre 1990 et 2009, pour atteindre 27,1 % des ménages) et, parallèlement, l'augmentation du nombre de couples sans enfants, dont le nombre a augmenté de 39 %. Désormais les couples sans enfants représentent 25,9 % des ménages, presque autant que les couples avec enfant. Conclusion : le visage des ménages français s'est donc transformé en 20 ans, reflet des transformations de la famille (hausse des divorces notamment) et des dynamiques démographiques (différences d'espérance de vie entre hommes et femmes, déclin de la natalité...)